

Janvier 2013 - n°11

# Paramètres utiles régionaux

## Pôle emploi Pays de la Loire



## Les contributions générales de l'assurance chômage et cotisations AGS

### Assiette

Les contributions sont calculées sur la même assiette que celle retenue pour les cotisations de Sécurité sociale, plafonnée à 4 fois le plafond de Sécurité sociale.

#### Plafonds du 01 janvier au 31 décembre 2012

	Mensuel	Moyen journalier théorique
Sécurité sociale	3 031,00 €	99,65 €
Assurance chômage	12 124,00 €	398,60 €

#### Taux d'appel des contributions et cotisations

		Répartition	
		Employeur	Salarié
Assurance chômage	6,40 %	4,00 %	2,40 %
AGS (hors ETT)	0,30 %	0,30 %	

## Les prestations de l'assurance chômage

### Montant journalier d'allocation

**Au 01/07/2012**

Pourcentage de revalorisation du salaire de référence .....	2 %*
Partie fixe (ARE) .....	11,57 €
Allocation minimale (ARE) .....	28,21 €
Seuil minimal de l'ARE formation .....	20,22 €

**Au 01/01/2012**

Allocation de solidarité spécifique (ASS) .....	15,63 €
Allocation de solidarité spécifique majorée .....	22,44 €
Allocation équivalent retraite .....	33,74 €
Allocation d'Insertion (AI) - Allocation Temporaire d'Attente (ATA).....	11,01 €

\* Il convient de procéder à la revalorisation des allocations compte tenu du nouveau SJR, si celui-ci est antérieur au 31 décembre 2010, en intégrant aussi les nouveaux taux de la partie fixe et de l'allocation minimale. Si le SJR est postérieur au 31 décembre 2010, il faut revaloriser uniquement les allocations avec les nouveaux taux de partie fixe et de l'allocation minimale.

### Mode de calcul

Le montant journalier brut de l'allocation ARE est égal au montant le plus élevé entre :

- ✓ 40,4 % de votre SJR + partie fixe
- ✓ 57,4 % de votre SJR.

Ce montant ne peut excéder 75 % du SJR.

## Les règles d'indemnisation de l'assurance chômage

Les partenaires sociaux ont signé la nouvelle convention d'assurance chômage et ses textes associés le 6 mai 2011. Cette convention est conclue du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 décembre 2013.

La majorité des règles d'indemnisation issues de la convention du 19 février 2009 relative à l'indemnisation du chômage est maintenue.

### — Condition d'affiliation pour une ouverture de droits

Pour être indemnisé, un demandeur d'emploi doit justifier de 4 mois d'affiliation minimum.

### — Durée d'indemnisation

La durée d'indemnisation est égale à la durée d'affiliation à l'Assurance chômage selon la règle "un jour d'affiliation donne droit à un jour d'indemnisation".

Par exemple, si une personne a cotisé 10 mois à l'Assurance chômage, elle est indemnisable pendant 10 mois (sous réserve qu'elle réponde aux autres conditions habituelles d'indemnisation).

Cette durée est cependant limitée à 24 mois et, pour les salariés de plus de 50 ans, à 36 mois.

### — Période de référence

L'affiliation s'apprécie au cours d'une période de référence de 28 mois qui précède la fin de contrat de travail ou de 36 mois pour les personnes de plus de 50 ans.

## — Conséquences de la loi portant réforme des retraites

La loi du 9 novembre 2010 reporte progressivement l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans et celui de l'âge du droit à une retraite à taux plein, quelle que soit la durée d'assurance, de 65 à 67 ans. La convention du 6 mai 2011 prend en compte ces modifications législatives.

## — Chômage saisonnier

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2011, il n'est plus opéré de distinction selon que le chômage est ou non qualifié de saisonnier.

Les personnes dont l'activité était considérée comme saisonnière sont désormais indemnisées dans les conditions du régime général.

## — Possibilité de cumuler une pension d'invalidité avec l'ARE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi est désormais cumulable avec la pension d'invalidité de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie selon les règles de la sécurité sociale, à condition que les revenus de la dernière activité ayant permis l'ouverture de droits aient été eux aussi cumulés avec la pension.

## — Cumul d'un salaire avec une allocation

Les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite ou occasionnelle pourront continuer à cumuler partiellement leur allocation avec une rémunération.

Cependant, les partenaires sociaux ont prévu d'examiner dans le cadre d'un groupe de travail, les aménagements susceptibles d'être apportés aux règles des activités réduites ou occasionnelles afin que le caractère de revenu de remplacement de l'ARE soit maintenu.

<b>Durée d'affiliation et Période de référence</b>	Minimum 4 mois d'activité (122 jours ou 610 heures) au cours des 28 derniers mois ou des 36 mois pour les 50 ans et +
<b>Durée d'indemnisation</b>	Égale à la durée d'affiliation
<b>Durée maximum d'indemnisation</b>	Pour les moins de 50 ans : 24 mois (730 jours). Pour les 50 ans et + : 36 mois (1095 jours)

## Les autres paramètres utiles

### SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)

Au 01/07/2012

horaire brut	9,40 €
horaire net	7,36 €
mensuel brut (base 35 heures)	1 425,67 €
mensuel net (base 35 heures)	1 117,73 €

### Minimum garanti

Au 01/07/2012

**3,49 €**

### RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi de plus de 25 ans à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2009.

Foyer	Montant RSA socle 2012				
	Nombre d'enfant de moins de 25 ans (ou personnes à charges)				
	Pas d'enfant	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants	Enfant ou personne à charge sup.
<b>Seul</b> <i>Sans aide au logement</i>	475 €	712 €	855 €	1 045 €	190 €
<b>Seul</b> <i>Avec aide au logement</i>	418 €	598 €	714 €	906 €	
<b>Couple</b> <i>Sans aide au logement</i>	712 €	855 €	997 €	1 187 €	
<b>Couple</b> <i>Avec aide au logement</i>	598 €	716 €	858 €	1 049 €	

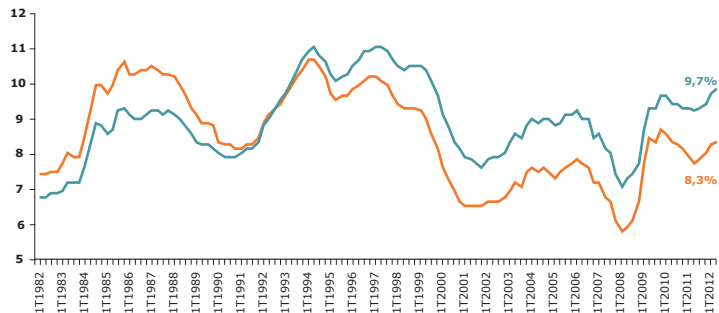
### Base mensuelle allocation familiale

Au 01/04/2012 ..... **399 €**

## Evolution du taux de chômage régional et national

2<sup>e</sup> trimestre 2012

— Pays de la Loire  
— France métropolitaine

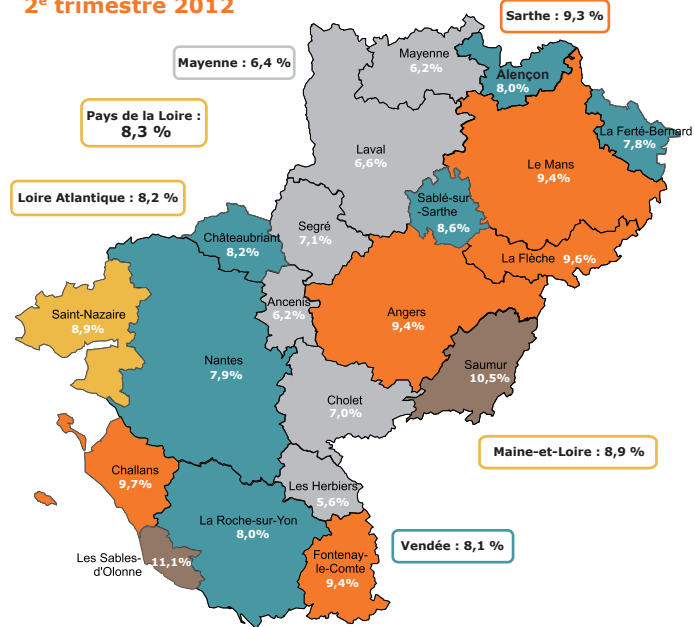


En moyenne trimestrielle (données CVS)  
Estimations provisoires au 2<sup>e</sup> trimestre 2012

Source : Insee - Taux de chômage localisés

## Taux de chômage par département et zone d'emploi

2<sup>e</sup> trimestre 2012



## Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) par catégorie - Données brutes

Septembre 2012	DEFM	Poids	Evolution annuelle
DEFM	291 274	100,0 %	8,4% ↗
- dont catégorie A	150 779	51,8 %	13,9% ↗
- dont catégorie B	41 417	14,2 %	9,8% ↗
- dont catégorie C	64 377	22,1 %	-3,0% ↘
- dont catégorie D	13 844	4,8 %	9,8% ↗
- dont catégorie E	20 857	7,2 %	6,3% ↗

**Catégorie A** Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite (Catégories 1, 2, 3 sans activité réduite).

**Catégorie B** Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi avec une activité réduite de courte durée [78 heures ou moins] (Catégories 1, 2, 3 avec activité réduite).

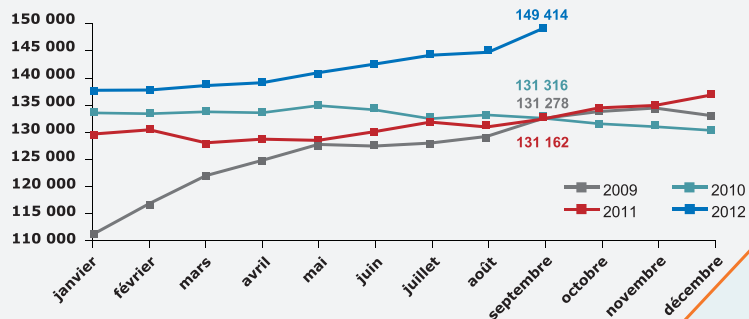
**Catégorie C** Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi avec une activité réduite de moyenne ou longue durée [plus de 78 heures] (Catégories 6, 7, 8).

**Catégorie D** Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (Catégorie 4).

**Catégorie E** Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (Catégorie 5).

## Evolution des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois catégorie A

Données CVS



## Evolution annuelle des DEFM\* catégorie A

Données brutes



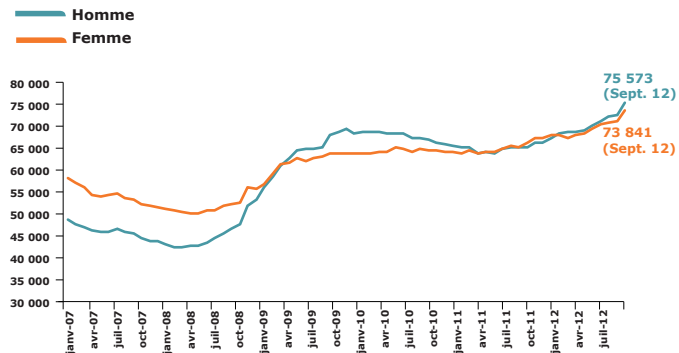
\* Demandeur d'Emploi Fin de Mois

## DEFM\* catégorie A par typologie de demandeurs d'emploi Données brutes

	Septembre 2012	Poids	Evolution annuelle
<b>DEFM*</b>	<b>150 779</b>	<b>100,0%</b>	<b>13,9%</b> ↗
- dont hommes	75 421	50,0%	16,1% ↗
- dont femmes	75 358	50,0%	11,8% ↗
- dont moins de 25 ans	31 598	21,0%	15,0% ↗
- dont 25 à 49 ans	88 878	58,9%	11,3% ↗
- dont 50 ans et plus	30 303	20,1%	21,0% ↗
- dont DELD <i>Demande d'emploi de longue durée</i>	45 469	30,2%	14,9% ↗
- dont Obligations d'emploi	14 837	9,8%	27,9% ↗
- dont bénéficiaires du RSA <i>Revenu de Solidarité active</i>	29 480	19,6%	15,2% ↗

\* Demandeur d'Emploi Fin de Mois

## Evolution des DEFM\* catégorie A selon le sexe Données CVS





## Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi catégorie A - Données brutes

Septembre 2012

Rome	DEFM cat.A	Part des Femmes	Part des Hommes	Part DELD*	Evolution annuelle	Poids métier/ ens. métiers
K1303 Assistance auprès d'enfants	5 590	99 %	1 %	34 %	10,5 %	3,7 %
K2204 Nettoyage de locaux	4 847	76 %	24 %	37 %	7,9 %	3,2 %
K1304 Services domestiques	4 083	98 %	2 %	35 %	5,8 %	2,7 %
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	3 790	88 %	12 %	22 %	13,5 %	2,5 %
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 626	60 %	40 %	38 %	21,4 %	2,4 %
N1103 Magasinage et préparation de commandes	3 528	18 %	82 %	38 %	21,5 %	2,3 %
M1607 Secrétariat	3 520	98 %	2 %	35 %	10,3 %	2,3 %
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	2 894	90 %	10 %	24 %	13,5 %	1,9 %
N1105 Manutention manuelle de charges	2 660	6 %	94 %	32 %	17,1 %	1,8 %
A1203 Entretien des espaces verts	2 601	6 %	94 %	36 %	17,9 %	1,7 %

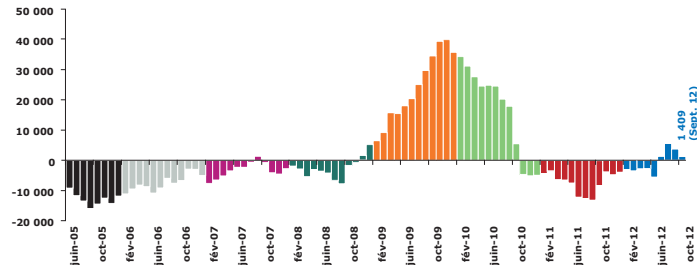
\* **DELD** : Demandeurs d'emploi de Longue Durée (plus d'un an)

## Demande d'Emploi Enregistrée (DEE) sur 12 mois par motif - Données brutes

Septembre 2012

Motif	DEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total DEE	324 000	100,0 %	0,4 % ↗
- dont licenciements économiques	4 310	1,3 %	-14,5 % ↘
- dont autres licenciements	21 906	6,8 %	-2,6 % ↘
- dont démissions	11 056	3,4 %	-3,8 % ↘
- dont fins de CDD	86 165	26,6 %	2,9 % ↗
- dont fins de mission d'intérim	25 097	7,7 %	6,0 % ↗
- dont premières entrées	13 691	4,2 %	-6,5 % ↘
- dont reprises d'activité	30 707	9,5 %	-1,0 % ↘
- dont autres cas	124 432	38,4 %	0,9 % ↗

## Evolution annuelle cumulée de la DEE Données brutes

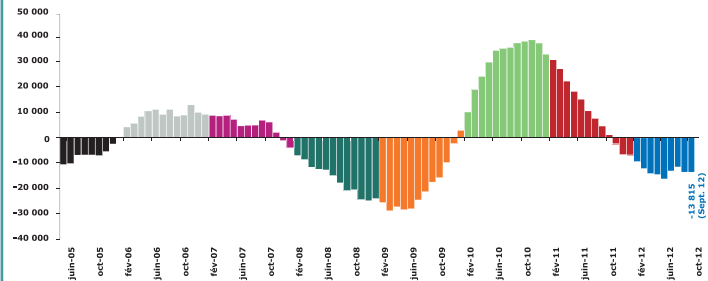


## Demande d'Emploi Sortie (DES) sur 12 mois par motif Données brutes

Septembre 2012

Motif	DES cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total DES	298 712	100,0%	-4,4% ↘
- absences au contrôle	119 510	40,0%	-2,3% ↘
- reprises emploi signalées	67 721	22,7%	-5,6% ↘
- entrées en stage formation	25 246	8,5%	2,2% ↗
- arrêts de recherche	27 272	9,1%	-8,1% ↘
- radiations	26 996	9,0%	6,7% ↗
- autres cas	31 967	10,7%	-17,6% ↘

## Evolution annuelle cumulée de la DES Données brutes

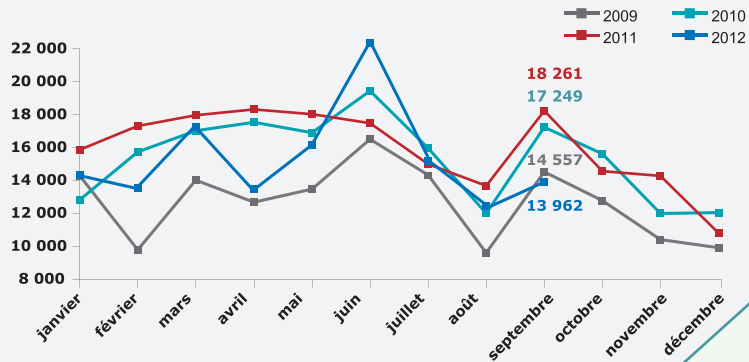


## Indemnisation selon le régime - toutes catégories

Bénéficiaires Fin de Mois (BFM)	Septembre 2012	Evolution mensuelle	Evolution annuelle
<b>BFM du Régime d'Assurance Chômage</b>	122 620	-0,8 % ↘	10,8 % ↗
- dont "Chômeurs"	114 805	-2,2 % ↘	10,0 % ↗
- dont Formation ou Conversion	7 815	23,7 % ↗	24,6 % ↗
<b>BFM du Régime de Solidarité</b>	21 567	2,2 % ↗	28,7 % ↗
- dont "Chômeurs"	19 908	-1,8 % ↘	32,8 % ↗
- dont Formation ou Conversion	1 508	120,5 % ↗	-3,4 % ↘
- dont Pré-Retraite	151	0,0 % →	-25,2 % ↘
<b>Total BFM</b>	144 187	-0,4 % ↘	13,1 % ↗
- dont "Chômeurs"	134 713	-2,1 % ↘	12,8 % ↗
- dont Formation ou Conversion	9 323	33,2 % ↗	19,1 % ↗
- dont Pré-Retraite	151	0,0 % →	-25,2 % ↘

## Evolution des Offres d'Emploi Enregistrées (OEE)

Données brutes



## Evolution annuelle cumulée des OEE

Données brutes



## Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par NAF\* 21 - Données brutes

Septembre 2012

Nomenclature d'Activités Française 21	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
<b>Total OEE</b>	<b>178 699</b>	<b>100,0 %</b>	<b>-6,8 %</b> ↘
<b>AGRICULTURE</b>	<b>14 590</b>	<b>8,2 %</b>	<b>-13,6 %</b> ↘
<b>INDUSTRIE</b>	<b>14 772</b>	<b>8,3 %</b>	<b>-7,6 %</b> ↘
- industries extractives	45	0,0 %	-33,8 % ↘
- industrie manufacturière	13 870	7,8 %	-7,5 % ↘
- production/distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	142	0,1 %	-15,5 % ↘
- production/distribution eau, assainiss., déchets, dépollution	715	0,4 %	-6,4 % ↘
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>6 995</b>	<b>3,9 %</b>	<b>-19,7 %</b> ↘
<b>TERTIAIRE</b>	<b>142 319</b>	<b>79,6 %</b>	<b>-5,3 %</b> ↘
- commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	17 660	9,9 %	-12,2 % ↘
- transports et entreposage	3 590	2,0 %	-9,6 % ↘
- hébergement et restauration	16 826	9,4 %	-8,9 % ↘

## Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par NAF\* 21 - Données brutes - (suite)

Nomenclature d'Activités Française 21	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
- information et communication	2 090	1,2 %	-0,5 %
- activités financières et d'assurance	2 594	1,5 %	-3,0 %
- activités immobilières	1 071	0,6 %	-31,7 %
- activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 642	5,4 %	1,7 %
- activités de services administratifs et de soutien	45 896	25,7 %	-6,3 %
- administration publique	6 652	3,7 %	11,1 %
- enseignement	8 929	5,0 %	-0,4 %
- santé humaine et action sociale	14 593	8,2 %	-9,7 %
- arts, spectacles et activités récréatives	3 592	2,0 %	30,7 %
- autres activités de services	8 112	4,5 %	2,6 %
- activités des ménages en tant qu'employeurs**	1 070	0,6 %	-2,6 %
- activités extra-territoriales	2	0,0 %	-33,3 %

\* NAF : Nomenclature d'Activités Française

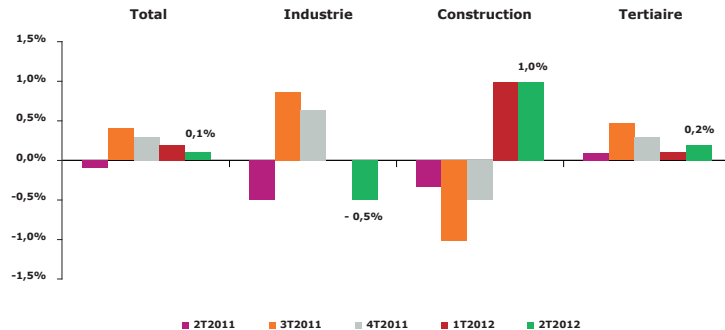
\*\* Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

## Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par type de contrat de travail *Données brutes*

Septembre 2012

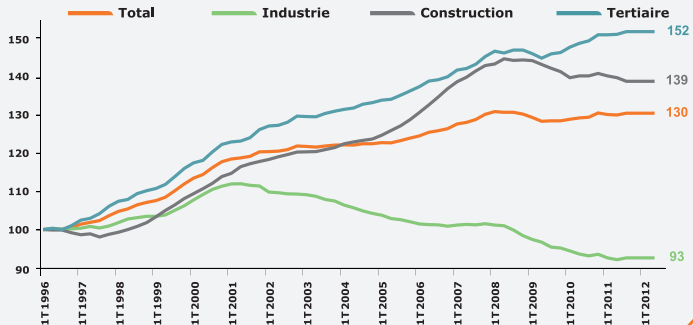
Motif	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total OEE	178 699	100 %	-6,8 % ↘
- dont CDD	82 227	46,0 %	-2,6 % ↘
- dont CDI	51 346	28,7 %	-8,8 % ↘
- dont Intérimaire	26 440	14,8 %	-11,0 % ↘
- dont Intermittent	969	0,5 %	4,4 % ↗
- dont Saisonnier	17 680	9,9 %	-13,4 % ↘

## Evolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur d'activité *Données CVS*

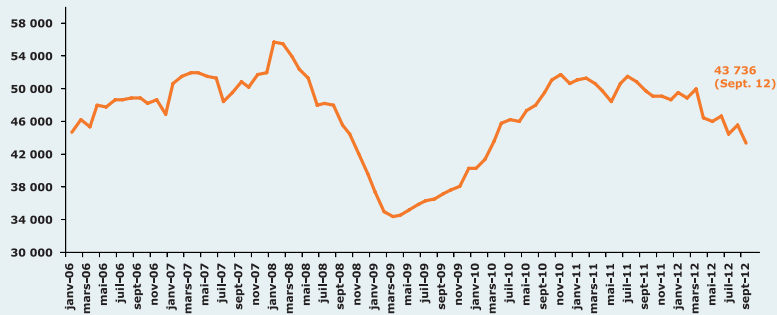




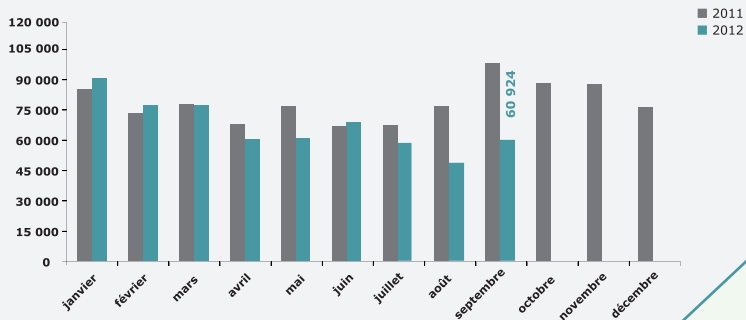
## Evolution trimestrielle de l'emploi salarié régional Données CVS - base 100 1T1996



## Evolution du nombre d'intérimaires Données CVS



## Evolution du nombre d'appels traités pour les demandeurs d'emploi



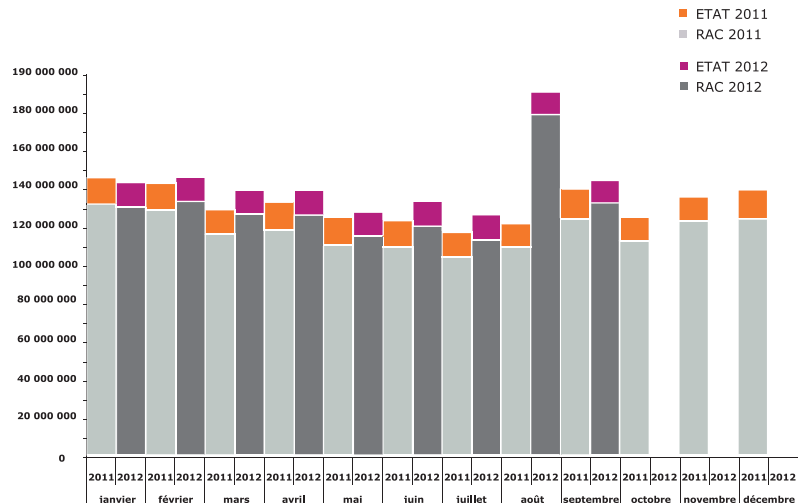
## Evolution du nombre d'appels traités pour les entreprises



## Montant des allocations versées par régime

Montants versés	Total Allocations	Allocations RAC	Allocations Etat
<b>3<sup>e</sup> Trimestre 2012</b>	<b>466 587 661 €</b>	<b>430 322 235 €</b>	<b>36 265 426 €</b>
3 <sup>e</sup> Trimestre 2011	382 613 660 €	341 288 274 €	41 325 385 €
<i>Evolution annuelle</i>	21,9 %	26,1 %	-12,2 %
<b>Cumul de janvier à septembre 2012</b>	<b>1 305 244 318 €</b>	<b>1 191 683 554 €</b>	<b>113 560 764 €</b>
Cumul de janvier à septembre 2011	1 190 331 933 €	1 064 996 147 €	125 335 786 €
<i>Evolution annuelle cumulée</i>	9,7 %	11,9 %	-9,4 %
<b>Année glissante à septembre 2012</b>	<b>1 709 852 281 €</b>	<b>1 555 698 125 €</b>	<b>154 154 155 €</b>
Année glissante à septembre 2011	1 601 609 347 €	1 434 581 088 €	167 028 259 €
<i>Evolution annuelle cumulée</i>	6,8 %	8,4%	-7,7 %

## Evolution du montant des allocations versées par régime



Pôle emploi Pays de la Loire  
1 rue de la Cale Crucy  
44179 Nantes Cedex 4

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Cette publication est la propriété de Pôle emploi Pays de la Loire. La mention de la source, à savoir Pôle emploi Pays de la Loire, doit être impérativement portée sur toute publication.

<http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/>  
*Consultez notre site pour retrouver toutes nos publications statistiques*



*Flashez ce code pour accéder  
directement au site*



Observatoire de l'emploi  
Pays de la Loire

**Directeur de la publication :** Gwenaël PROUTEAU  
**Directeur de la rédaction :** Hervé BONNET  
**Rédaction :** Service Statistiques, Etudes & Evaluation  
Linda LAUNAY, Vincent RAGOT  
**Contact :** [statspdl@pole-emploi.fr](mailto:statspdl@pole-emploi.fr)

Pôle emploi Pays de la Loire - Janvier 2013

